

"Une zone tampon le long des cours d'eau agricoles"

Mémoire présenté à la Commission sur l'avenir de
l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois.

Par: Denise St-Germain, conseillère municipale.
St-Anicet, J0S 1M0

6 mars 2007

Une zone tampon le long des cours d'eau agricoles.

L'été 2005, pour la première fois, des cyanobactéries (algues bleues) ont fait leur apparition dans le lac St-François et dans la rivière La Guerre. Du moins, c'était la première fois que le ministère de l'environnement identifiait publiquement la présence d'algues bleues dans le lac St-François et dans la rivière La Guerre.

De plus, depuis une dizaine d'années, on peut noter une prolifération importante de plantes aquatiques envahissantes dans le lac et dans les canaux. À chaque année, il y a de nouvelles sortes de plantes qui font leur apparition dont le myriophylle.

Les algues bleues, le myriophylle sont directement reliés à un surplus de phosphore dans l'eau. C'est un indicateur que les cours d'eau et le lac ne peuvent plus prendre de phosphore. Ces plantes envahissantes se reproduisent à un rythme effarant, détruisant l'oxygène dans l'eau, apportant une eutrophisation qui détruit l'habitat du poisson et rend l'eau impropre à la baignade et définitivement dangereuse pour la santé humaine.

L'agriculture industrielle avec ses épandages de fumier et de purin est largement responsable de cet apport de phosphore qui alimente la prolifération de ces plantes nuisibles dans le lac et les canaux adjacents.

Protéger nos cours d'eau en réduisant l'apport de phosphore est devenu une urgence. Les riverains qui constatent à chaque jour l'augmentation de contamination du lac St-François sont déprimés et ragent contre les épandages des agriculteurs. Ils ne peuvent plus tolérer ça plus longtemps.

Une zone tampon pour circonscrire le phosphore.

Une interdiction d'épandage de fertilisants (fumier ou synthétique) dans la bande riveraine de 10 mètres **de tous les cours d'eau** doit devenir une obligation sanctionnée par une loi pour tous, y compris les agriculteurs, les propriétaires riverains et les terrains de golf. Des amendes importantes devront être prévues pour ceux qui ne se conformeront pas.

Porcherie et ferme industrielle.

Notre villégiature ne fait bon ménage avec la porcherie d'en face du lac de même qu'avec la ferme industrielle aussi située en face du lac (toutes deux séparées du lac seulement par la route 132). Pas facile de vivre l'été avec des excréments de 3,000 porcs et de 1200 vaches étendus à proximité. Les nombreux épandages sur les terres reliés au lac par des cours d'eau sont désastreux pour la qualité de l'eau du lac. Comme il s'agit principalement de terres basses, l'eau ayant tendance à s'y accumuler, cette eau sale est le plus souvent pompée directement dans le lac ou dans un effluent qui s'y jette. Une vingtaine de pompes ont été répertoriées sur le territoire dont une qui a une capacité de 9 mètres cubes seconde. Les villégiateurs qui sont témoins de la situation ne peuvent que déplorer année après année la dégradation de leur plan d'eau. Les boues d'érosion apportées par les cours d'eau agricoles et par le pompage intensif produisent de l'envasement dans le lac, envasement qui s'étend de plus en plus et nourrit les plantes qui ensuite prolifèrent.

Arrêter de pomper et garder l'eau du lac St-François propre est une priorité nationale puisque le lac St-François fait partie intégrante du Fleuve St-Laurent où 3 millions de québécois prennent leur eau potable. De plus le lac St-François est de toute beauté. Le souiller pour la profitabilité de 2 ou 3 gros producteurs agricoles est scandaleux!

Un règlement obligeant la porcherie existante à opérer sur fumier solide est essentiel pour protéger nos cours d'eau et nos nappes phréatiques. Le taux de nitrate est très élevé dans le purin de porc. De plus, dans une municipalité où la villégiature est prédominante, interdire l'expansion de la porcherie existante et bannir toute nouvelle porcherie est une obligation morale.

Il y a des choix à faire, la majorité de la population riveraine n'accepte plus la pollution agricole. Ce temps là est fini! Qu'on se le dise!

